

# VIVRE PLUS LONGTEMPS, AVOIR MOINS D'ENFANTS, QUELLES IMPLICATIONS ?

Colloque international de Byblos-Jbeil  
(Liban, 10 - 13 octobre 2000)



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

**AIDELF**

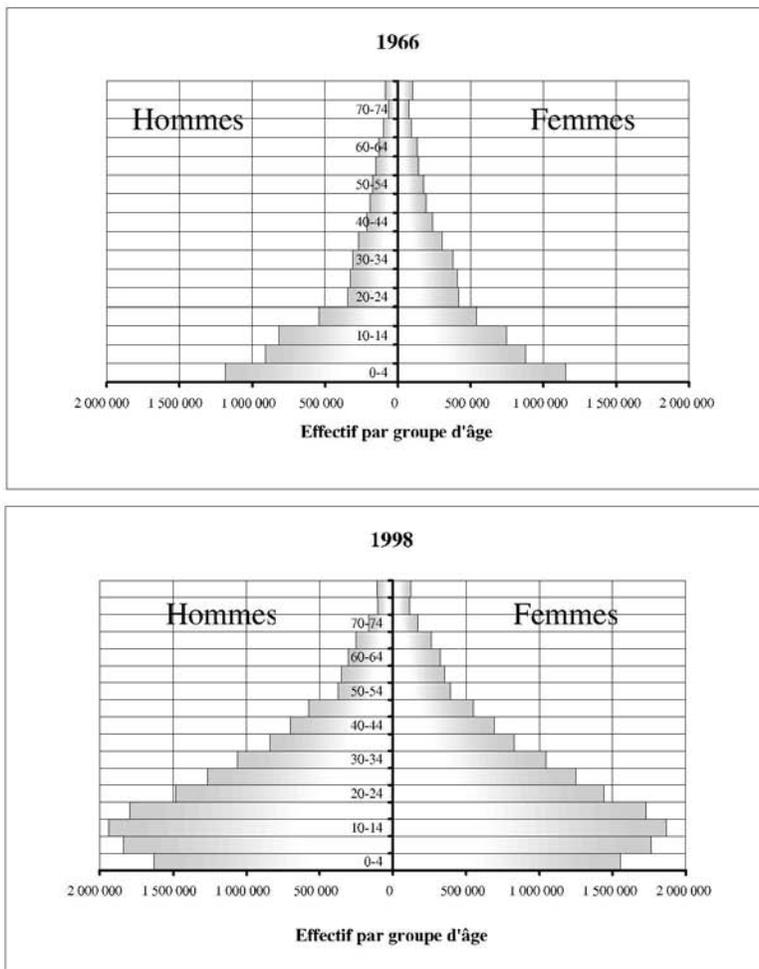
# Implications de la métamorphose de la pyramide des âges en Algérie

Djilali SARI

Université d'Alger, Algérie

Incontestablement, la baisse continue de la natalité à partir de la deuxième moitié de la décennie 80 n'est pas passée inaperçue pour tout observateur attentif. Très vite, elle a commencé par se répercuter directement sur la pyramide des âges, en fixant en premier lieu l'attention sur la base en la réduisant peu à peu (Figure 1). C'est ainsi qu'au terme de 15 années, le dernier recensement de la population (1998) a pu mettre en évidence ce phénomène nouveau. Est-ce alors le seul ?

FIGURE 1 : PYRAMIDE DES ÂGES DE LA POPULATION DE L'ALGÉRIE EN 1966 ET 1998



Plus que le rétrécissement de la base, il y a lieu de noter l'amorce d'une réelle métamorphose du corps même de cette pyramide. D'ores et déjà, ce dernier est en pleine mutation si on prend, pour mieux la souligner, tout le poids des premières tranches d'âges de la population active, soit celles des primo-demandeurs d'emploi.

Par ailleurs, compte tenu aussi d'une amélioration sensible de l'espérance de vie, le vieillissement ne représente-t-il pas à son tour d'autres implications sur les différents plans, même si sa part demeure encore fort réduite (7%) par rapport à celle des pays industrialisés ? En effet, parallèlement à la prise en charge de la population vieillissante, n'y aurait-il pas d'autres catégories sociales à considérer ? D'ores et déjà, handicapés et victimes du terrorisme ne constituent-ils pas, à leur tour, une part aussi importante sinon davantage ?

En conséquence, en se poursuivant dans une conjoncture économique des plus critiques, les premières métamorphoses de la pyramide des âges représentent un tournant crucial pour la population tout entière : juvénile, active et vieille.

## 1. Portée de la métamorphose de la pyramide des âges

Les modifications récentes et en cours de la structure des grands âges sont très significatives. C'est ainsi que par rapport aux trois précédents recensements de la population (1966, 1977 et 1987), le dernier (1998) fait apparaître trois phénomènes majeurs : le rétrécissement de la base, l'alourdissement du corps et le développement du sommet, contrairement à toute l'évolution antérieure.

### 1.1 Le rétrécissement de la base

C'est bien le sens le plus manifeste d'une évolution amorcée à partir du milieu des années 80, du reste prévisible, compte tenu de la mise en œuvre de la politique tant attendue d'espacement des naissances au début de 1983, après une période de forte natalité, en rapport aussi bien avec le baby-boom d'après guerre (1954 - 1962) qu'avec les politiques de populations favorables d'alors ( Kouaouci, 1996 : 10-30).

Incontestablement, l'année 1986 marque bien un tournant. C'est à partir du maximum de 845 000 naissances enregistrées en 1985 (tableau 1), que l'on observe un fléchissement continu. En 1999, on relève 605 000 transcriptions, soit une baisse d'environ 240 000 naissances, après de 13 années consécutives de niveaux élevés. Durant cette même période, le taux de natalité est passé de 34,7 à 21,02‰ soit une baisse de 40 pour cent, alors que la mortalité est passée de 8,4 à 5,8‰, soit un recul d'un tiers environ. Aussi l'accroissement naturel, demeuré supérieur à 3% jusqu'en 1985, est-il tombé à 1,5% en 1998 et 1,46% en 1999, parvenant à rattraper la Tunisie (1,4%), pays précurseur en matière de maîtrise de la croissance démographique.

En conséquence, la deuxième phase de la transition démographique est bien engagée, puisqu'elle a été précédée par une baisse de la mortalité qui remonte au milieu des années 70. Cette dernière tendance se poursuit, malgré une légère remontée récente due aux effets du Programme d'Ajustement Structurel (PAS). De plus, la baisse de la fécondité s'accroît avec un indicateur conjoncturel tombé à 3,1 enfants par femme en 1996, contre plus de 6 au début des années 80. L'indicateur devrait même atteindre 2,3 en 2000 selon les estimations de Ouadah-Bédidi Z. et Vallin J. (2000) soit un niveau intermédiaire de celui des deux voisins immédiats ( 2,5 pour le Maroc et 2 pour la Tunisie, selon les mêmes auteurs). Le retard qui est ainsi rattrapé ne saurait surprendre, comme le montrent aussi bien l'exemple significatif de l'Iran dont la fécondité est passée de 6,2 en 1986 à 4,2 en 1991 puis 3,7 en 1991-1996 (Ladier-Fouladi, 1997), que celui du Bangladesh, où l'indice est tombé de 6,34 à 3,30, entre le début des années 70 et le milieu des années 90 (Attané I, 2000 : 4).

TABLEAU 1. MOUVEMENT NATUREL DE LA POPULATION  
(EN MILLIERS, ET TAUX POUR 1 000 HABITANTS)

année	naissances	taux brut de natalité	décès	taux brut de mortalité	Accroissement naturel	taux d'accroissement naturel
1980	759	43,8	182	11,7	577	3,21
1985	845	39,5	183	8,4	662	3,11
1986	781	34,7	165	7,3	616	2,74
1990	775	30,9	151	6,03	624	2,49
1995	711	25,3	180	6,4	531	1,96
1996	654	22,9	172	6,03	482	1,68
1997	654	22,5	178	6,12	476	1,63
1998	620	21,02	172	5,82	449	1,52

Source : ONS, suivant les différentes brochures (1980-1999).

Ainsi la transition démographique est bien engagée, comme l'illustre bien la base de la pyramide des âges qui présente désormais un surplomb, les deux premières tranches d'âges étant moins nombreuses que la troisième. Tel est bien le fait marquant dont les incidences doivent être appréciables, notamment la réduction de la population à scolariser à terme. D'ores et déjà, la première tranche d'âge accuse un recul de 556 000 habitants par rapport à 1987, et ne représente plus que 10,8% du total, contre 19,7% en 1966. De plus, si la tranche des 5-9 ans n'a régressé que de 247 000 de 1987 à 1998 - soit 6,8% contre 14,8% pour celle des moins de 5 ans -, la réduction du poids de l'enfance va se poursuivre peu à peu. Désormais, les générations des années 60 et 70 font partie de la population active, donc des adultes. C'est ainsi que les moins de 20 ans ne représentent que 48,2% en 1998 contre 58,2% en 1977 et 57,2% en 1966, tout en accusant un accroissement absolu de 4,059 millions d'habitants, soit 121%.

### 1.2 L'alourdissement du corps de la pyramide des âges

Parallèlement à la modification décisive, tant attendue, de la base, les évolutions du corps de la pyramide sont encore plus significatives.

En effet, de profonds remaniements sont intervenus au delà de 15-19 ans, soit la tranche d'âges à partir de laquelle s'alimente et se renforce la population active. Aussi à la forme émincée des années 60 et 70, s'est substitué un élargissement manifeste (fig. 1). Celui-ci s'est accompagné d'un rétrécissement régulier vers le haut, comblant ainsi les discontinuités antérieures, effaçant définitivement les effets de la fin de la période coloniale, comme l'expriment les tableaux 2 et 3.

TABLEAU 2 : RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR TRANCHES D'ÂGE  
(EFFECTIFS EN MILLIONS ET RÉPARTITIONS EN POURCENTAGES)

Âges	1966	%	1977	%	1987	%	1998	%
- 5	2,338	19,7	2,930	18,7	3,741	16,5	3,185	10,8
5-14	2,646	22,3	3,704	23,6	5,324	23,5	7,409	25,05
15-19	1,082	9,1	1,616	10,3	2,473	10,9	3,526	12,04
- 20	6,770	57,2	9,107	58,2	12,419	54,4	14,122	48,2
20-59	4,239	35,8	5,624	35,9	8,878	39,2	13,206	45,1
+ 60	0,809	6,8	1,001	6,3	1,301	5,7	1,943	7,04
total	11,821	100	15,645	100	22,600	100	29,272	100

Source : recensement de la population, 1966, 1977, 1987 et 1998, ONS.

C'est bien la résultante de deux facteurs déterminants : effets décalés du baby-boom de l'après-guerre (1954-62) et des politiques natalistes des années 70 ( Kouaouci, 1992 : 322 – 352). Du reste, les générations des années 70, les 20-24 et 25-29 ans, comptent respectivement 2,924 et 2,513 millions de personnes, soit 5,437 millions (tableau 2). A elle-seule, cette somme est largement supérieure à la totalité de la population d'âge actif en 1966 (4,239 millions) et demeure très proche de celle de 1977 (5,621).

Aussi la part de la population d'âge actif, demeuré stable de 1966 à 1977 autour de 36%, est-elle passée à 39% en 1987, puis accuse un nouveau bond en 1998 en atteignant 45,1%. En l'espace de trois décennies consécutives, elle est donc passée du tiers à près de la moitié de la population totale, alors que les effectifs ont plus que triplé, passant de 4,239 à 13,202 millions d'habitants de 1966 à 1998. Ce sont donc 9 millions de personnes qui se sont ajoutées à l'effectif de 1966, soit encore presque autant que la population totale estimée au début de l'indépendance (10,5 millions environ en 1962).

TABLEAU 3 : LES EFFETS DIFFÉRÉS DU BABY- BOOM SUR LA POPULATION ACTIVE  
(EFFECTIFS EN MILLIONS)

Âges	Masculin	féminin	total	pourcentage
10-14	1,941	1,868	3,809	13,01
15-19	1,797	1,728	3,526	12,04
Total (10-19)	3,738	3,596	7,335	25,05
20-24	1,481	1,443	2,924	9,99
25-29	1,265	1,248	2,513	8,58
30-34	1,061	1,046	2,108	7,20
35-39	0,841	0,828	1,670	5,70
40-44	0,699	0,695	1,395	4,76
45-49	0,573	0,550	1,123	3,83
50-54	0,372	0,394	0,767	2,62
55-59	0,350	0,352	0,702	2,40
Total (20-59)	6,646	6,560	13,206	45,1
<i>Source</i> : recensement de la population 1998, ONS				

En définitive, c'est bien l'expression éclatante de tout le dynamisme démographique qui s'est imposé jusqu'au milieu des années 80. Ses effets se répercutent avec de plus en plus de vigueur sur l'ensemble de la population d'âge actif en la renforçant sans cesse.

Et il en sera encore ainsi durant la présente décennie, la population d'âge actif va continuer à s'accroître pour représenter - voire dépasser légèrement - la moitié de la population totale. Ce n'est qu'au terme de cette décennie, soit vers 2010, qu'il faut s'attendre à un fléchissement, et que se préfigurerait une pyramide des âges tendant à ressembler à celle de sociétés vieillissantes.

### 1.3 L'émergence du vieillissement

Tel est bien le phénomène nouveau, tant d'ordre social que démographique. C'est ainsi que de 1966 à 1998, les tranches d'âges de 60 ans et plus (y compris les âges non déclarés) se sont accrues de 1,256 millions de personnes, soit 155%, passant respectivement de 0,809 à 1,943 millions (tableau 4). Or si la part de cette population demeure présentement réduite avec 7%, contre 6,7% en 1966, elle est appelée inévitablement à se renforcer, au fur et à mesure de l'amélioration de l'indicateur auquel elle reste liée : l'espérance de vie. Cette dernière n'a pu atteindre les 60 ans qu'au début de la décennie 80, avec une différence négligeable entre les

deux sexes, soit, en 1998, respectivement 67,5 et 70,3 ans pour les hommes et les femmes ; on dépasse ainsi les valeurs du Maroc (64,8 et 68,5 ans), et on se rapproche de la Tunisie (68,4 et 70,7). D'ores et déjà, la tranche d'âge des 80 et plus totalise 232 400 personnes (tableau 4). Aussi, les premiers centenaires ne constituent plus une curiosité. Quant à la féminisation, elle est appelée à se renforcer. Dès à présent, l'écart est très accusé entre veufs et veuves avec un rapport de 1 à 10, soit des proportions respectives 0,44 et 5,13% en 1998.

TABLEAU 4 : AMORCE DU VIEILLISSEMENT (EFFECTIFS EN MILLIERS, ET POURCENTAGES)

	1966	%	1998	%	Évolution 1966-98	% d'augmentation
60-64	264,3	2,22	626,0	2,47	+ 361,7	133,3
65-69	195,9	1,65	518,7	1,76	+ 322,8	164,7
70-74	140,0	1,17	334,7	1,13	+ 194,7	194,7
75-79	189,9	1,60	219,1	0,74	+ 29,2	15,3
80 et +	nd	nd	232,4	0,79	nd	nd
<i>N D</i>	19,5	0,15	135,2	0,45	+ 115,7	593,3
Total 60+	809,7	6,7	2 066,1	7,06	1 256,4	155,2
Nd : non disponible						

Ainsi, la métamorphose de la pyramide des âges traduit bien une transition démographique indéniable en posant d'ores et déjà les problèmes propres à toute population en voie de vieillissement, alors que ceux relatifs à une exceptionnelle jeunesse demeurent toujours en suspens sur différents plans.

## 2. Les implications en cours

Plus que jamais, la population tout entière est directement impliquée par les modifications en cours de la structure par grands groupes d'âges. Plus que par le passé, il y a lieu d'en tenir compte pour ne point hypothéquer l'avenir.

### 2.1 Les implications relatives à la population enfantine et juvénile

Bien que la baisse soit appelée à se poursuivre, cette population exige toujours d'importants investissements et des ressources humaines, pour soutenir l'indispensable maîtrise de la croissance démographique. Or pareil objectif demeure étroitement subordonné à l'amélioration de la santé reproductive, celle de la mère et de l'enfant, d'autant que, dans la conjoncture présente, le dysfonctionnement des structures hospitalières publiques se poursuit et s'inscrit dans une paupérisation toujours non contenue. A la suite du désengagement manifeste de l'État, en raison surtout des injonctions des institutions financières internationales plutôt que d'impératifs d'ordre budgétaire, des efforts sont à déployer sans relâche. A cet effet, le rôle de la société civile doit être stimulé en encourageant vivement les actions entreprises dans le cadre du mouvement associatif.

Condition nécessaire mais non suffisante, la relance de la santé publique est cruciale, particulièrement au cours de la présente étape, caractérisée non seulement par une aggravation des conditions épidémiologiques, mais par la résurgence de maladies naguère éradiquées, non étrangère à la détérioration du cadre de vie et des conditions de survie des masses paupérisées.

Quant à l'enfance proprement dite, elle devrait inspirer moins d'inquiétude à terme, mais à la condition expresse d'aménager des structures d'accueil adéquates et de généraliser des structures préscolaires, afin de mieux préparer une scolarisation à la hauteur des défis du siècle.

Désormais c'est aux niveaux préscolaire et primaire que se situe « tout apprentissage à vie »<sup>1</sup>. Est-ce irréalisable avec la réduction sensible des naissances et la stabilisation à terme des effectifs scolarisés ? N'est-ce point aussi le préalable de toute optimisation des moyens humains, par le recyclage, des exigences d'éducation performante des éducateurs, et l'acquisition de moyens pédagogiques répondant pleinement aux exigences de toute éducation moderne, dans la perspective de réduction des échecs et déperditions scolaires ?<sup>2</sup> Dans la perspective aussi d'une réelle prise en charge de cette enfance sans famille, errante, victime des violences, traumatisée et de plus en plus surexploitée, par la prolifération du secteur informel (Dj Sari, 1996a : 99-108) et par d'autres moyens non avoués.

S'agissant de l'adolescence, ce « groupe d'âge spécifique » (J. C. Dépaule, 1990 : 150), il mérite une attention particulière. D'émergence récente sur le plan social, la jeunesse doit être bien cernée. En effet, plus que jamais elle se déploie dans un environnement des plus défavorables, fait de frustration et d'abstinence, d'agressions et d'exploitation multiple, et se trouve confrontée à d'autres fléaux en rapport étroit d'une part avec le trafic et la consommation de drogue dans les couches sociales fragiles et fragilisées, d'autre part avec la diffusion des MST (maladies sexuellement transmissibles). En conséquence, elle doit être en permanence la préoccupation majeure des pouvoirs publics à tous les niveaux de responsabilité, qui doivent tirer lucidement tous les enseignements du passé, aussi bien ceux de la décennie 80, marquée par une révolte juvénile allant *crescendo* (Kacintini, 1986, Chergui, 1987), que ceux ayant trait à la décennie 90, tant ensanglantée ...

## 2.2 Les implications afférentes à la population adulte

Après avoir souligné les principales données mettant bien en évidence la croissance exponentielle de la population d'âge actif et son rajeunissement continu (1<sup>è</sup> partie, 2<sup>è</sup> paragraphe), il convient à présent, d'insister sur le poids des générations des 20 à 34 ans (tableau 2) et leurs problèmes majeurs. C'est ainsi qu'avec un total de 7,545 millions de 20-34 ans, elles sont majoritaires dans ce groupe d'âge actif (57%), alors qu'elles demeurent massivement désœuvrées. Du reste, dès 1990, le chômage des moins de 30 ans est qualifié de « dramatique » (Emploi, 1990), car il s'est accentué brutalement à la suite des retombées du contre choc pétrolier de 1986.

Incontestablement, ce sont les générations des plus jeunes, celles des primo – demandeurs d'emploi, et parallèlement celles connaissant de plus en plus de chômeurs de longue durée qui ont été confrontées brutalement aux problèmes des années ensanglantées de la décennie écoulée. Bien plus, elles ont été aussi les principaux acteurs de l'explosion populaire d'octobre 1988, une révolte essentiellement juvénile, qualifiée dérisoirement de « chahut bambin » par un ex-ministre de l'État - Parti d'alors.

Quoiqu'il en soit, une telle situation est à appréhender à partir des deux phénomènes incontournables suivants : l'augmentation du chômage et l'une de ses conséquences les plus immédiates : la paupérisation. Concernant le chômage, le phénomène n'a cessé de s'aggraver depuis le milieu des années 80 (tableau 5) avec un taux passant de 8,7% en 1984 à 21,4% dès 1987, au lendemain du contre-choc pétrolier. Depuis, il s'est encore aggravé avec un taux dépassant les 30%, rappelant ainsi la situation d'avant l'indépendance.

<sup>1</sup> Suivant la terminologie développée par le professeur Paul Vachon (Québec) en juin 2000, à Alger, au cours d'un colloque : « Quelle éducation pour le XXI<sup>e</sup> siècle ? », organisé par le Haut Conseil de l'Éducation.

<sup>2</sup> Les liens entre échecs et déperditions scolaires avec le travail au noir des enfants sont trop évidents comme le montre la quotidienneté. A fortiori chez les enfants jamais scolarisés dont les effectifs dépassent le million (1 132 000).

TABLEAU 5 : ÉVOLUTION DU TAUX DE CHÔMAGE

Année	Taux
1984	8,70
1984	21,40
1996	23,80
1997	24,36
1998	29,99
1999	32,00

*Source* : différentes publications de ONS.

Avec 32% en 1999, il concerne 4,224 millions d'habitants. Quoique assez approximatif en raison même des difficultés inhérentes à la définition du phénomène, une telle valeur n'exprime pas moins l'ampleur et la dimension des efforts à entreprendre pour créer massivement des emplois. Ainsi, pour seulement stabiliser cet effectif, il faudrait pouvoir arriver à assurer un nombre de nouveaux postes de travail sensiblement égal à celui des primo-demandeurs d'emploi, soit un minimum proche de 400 000. Sinon la menace sociale tant redoutée deviendrait inévitable, tôt ou tard, compte tenu du poids de la paupérisation actuelle<sup>3</sup>.

Pareil objectif est-il alors réalisable dans le contexte présent, avec un secteur public durement affecté par les « opérations chirurgicales » du PAS (plus de 400 000 emplois supprimés), et un secteur privé mû beaucoup plus par les activités d'ordre spéculatif que productif, parallèlement à la prolifération du secteur informel ? Incontestablement, le scepticisme doit être de rigueur comme le laisse entendre, du reste, le dernier rapport du Conseil National Économique et Social (2<sup>e</sup> semestre, 1999 : 63) :

« L'amélioration des indicateurs macro-économiques, enregistrée au cours des années 1998 et 1999, ne semble pas avoir eu des incidences significatives à même de renverser la tendance d'évolution des indicateurs sociaux et particulièrement celles de l'emploi et du chômage ».

En effet, malgré la remontée du cours du brut, on ne relève qu'une faible croissance du PIB (estimée entre 2,8 et 3,2% ). Dans de telles conditions, quels sont les effets des différentes mesures prises en faveur des jeunes dans le cadre notamment du soutien aux Centres de Recherche d'Emploi (CRE), d'Aide au Travail Indépendant (ATI), et surtout de la promotion du micro crédit ? Suivant le rapport précité du CNES, les données sont non seulement très fragmentaires et approximatives mais, la formulation entretient davantage de suspicion. En effet, suivant ce rapport (CNES, 2<sup>e</sup> semestre, 1999), on observe en 1999 une fourchette de 222 à 342 000 emplois créés. En conséquence, même dans la meilleure hypothèse, celle peu probable de création de postes de travail relevant d'autres secteurs, l'écart avec l'objectif minimum des 400 000 à réaliser demeure.

En tout état de cause, et indépendamment de la fragilité de telles statistiques, force est de constater, à la lumière de certaines études de terrain, que les potentialités sont loin d'être partout valorisées correctement, et jusque dans les milieux voués traditionnellement à une agriculture de subsistance. C'est ce qui ressort d'études de cas se rapportant à ces milieux de montagnes plus ou moins enclavées, de steppes, et dans certaines zones arides. C'est là que les auteurs ont pu relever des accroissements de production et des gains de productivité dans « des exploitations petites, privées et familiales » (Côte et Cherrad, 1999 : 5). Plus éloquent est le cas des mutations intervenues récemment et en cours dans les Ziban (Dubost et Larbi-Youcef, 1998 : 103-110). On assiste là à l'émergence d'un bassin de production horticole orienté vers

<sup>3</sup> Alors qu'en 1988, 12,2% de la population vivaient en deçà du minimum vital, présentement c'est un peu plus de la moitié des habitants qui se débattent dans la pauvreté et le dénuement, même si les manifestations extérieures propres aux pays les plus pauvres de la planète ne s'observent pas dans l'ensemble.

des marchés urbains lointains. Le succès « d'un mouvement largement spontané, qui ne doit rien à une politique volontariste décidée au niveau national », soulignent les auteurs.

En conséquence, la dépendance alimentaire ne constitue pas une fatalité après des décennies d'improvisations et de tâtonnements. Très vite, et en dépit d'une sécheresse mémorable, on n'a jamais observé de marchés en fruits et légumes aussi bien achalandés, affichant des prix aussi favorables que durant ces dernières saisons. Si la facture alimentaire demeure toujours élevée (20 à 25% de la valeur des exportations), c'est essentiellement en raison d'une céréaliculture sèche trop aléatoire. En définitive, la libération des forces créatrices constitue bien le passage obligé de toute transformation profonde, à même de relever bien des défis.

### 2.3 Les implications relatives au vieillissement

Quoique récent et encore très limité, le phénomène de vieillissement n'a pas tardé à se manifester, en raison d'attitudes et de comportements attentatoires aux valeurs traditionnelles, particulièrement à la suite de la médiatisation de certaines scènes relatives à l'abandon de vieilles personnes des deux sexes par leurs parents et proches. Des scènes demeurées rarissimes et surtout inavouables naguère ...

Quoi qu'il en soit, l'émergence du vieillissement a et aura de plus en plus d'implications diverses. D'ores et déjà, les structures d'accueil réalisées à cet effet, avec le recours à l'élan de générosité du grand public, s'avèrent insuffisantes. D'autant qu'il faudra tenir compte à la fois de l'accroissement du nombre, mais aussi des conditions objectives à l'origine même d'abandon des personnes âgées par leurs proches. Très souvent, ce phénomène est imputable aussi bien à la surpopulation des logements qu'à la paupérisation généralisée, qui a fini par atteindre les classes moyennes de naguère (Sari, 1998).

Par ailleurs, deux autres catégories sociales doivent connaître une même détresse : les handicapés et les victimes du terrorisme. Régulièrement médiatisés à l'occasion de la journée internationale du 14 mars, les premiers se chiffrent à 1,590 millions de personnes en 1998, dont la moitié souffre de maladies chroniques, soulignant ainsi les carences du système de santé, la dégradation de l'environnement et les effets de la malnutrition. En fait, comme l'essentiel de ces statistiques concerne le monde urbain et les agglomérations secondaires, la sous-estimation ne doit pas être négligeable. Il en va de même du dénombrement des handicapés de sexe féminin, alors que dans les campagnes les femmes qui sont astreintes à la pluriactivité, à l'intérieur et de l'extérieur des foyers, sont exposées à divers risques et handicaps. Dans tous les cas, par pudeur, on n'ose pas toujours avouer le handicap affectant le membre féminin de la famille.

Quant aux victimes du terrorisme, il est encore plus malaisé de tenter une estimation aussi satisfaisante que possible. En effet, si un nombre tend à s'imposer, il a trait plutôt aux seules personnes assassinées. Il s'élève à 100 000, chiffre très approximatif. Il faudrait donc le multiplier par cinq ou six, soit la taille moyenne des familles dans l'ensemble. En définitive, un minimum de 500 000 est à retenir, minimum constitué essentiellement de veuves et d'enfants, aggravant ainsi sans cesse les phénomènes d'exclusion et de précarisation de pans entiers de la société.

En définitive, les implications sont très élevées, les populations à prendre en charge par la population de 20-59 ans s'élèvent à quatre millions de personnes (1,943 millions de personnes âgées de 60 ans et plus, 1,590 millions handicapés et 500 000 victimes du terrorisme), soit près du tiers (30,5%). A cette proportion, s'ajoutent aussi celles de la population infantine et juvénile. A total les charges sont d'autant plus lourdes qu'elles sont liées étroitement à l'ampleur du chômage et s'inscrivent dans le cadre d'une paupérisation sans précédent<sup>4</sup>.

<sup>4</sup> D'ores et déjà, les caisses de retraites sont confrontées à de graves problèmes de trésoreries particulièrement dans la conjoncture présente, au lendemain de la compression de plus de 400 000 travailleurs, d'une part, et du phénomène de travail en noir observable partout y compris dans les activités de sous-traitance liées aux chantiers pétroliers, d'autre part.

## Conclusion

Ainsi de plus en plus, la pyramide des âges reflète bien le tournant déterminant du milieu de la décennie 80, celui de la deuxième phase de transition démographique. En effet, par sa forme intermédiaire entre population jeune et population vieillissante, elle rend compte du rajeunissement fort soutenu des années antérieures, renforçant davantage les actifs mais s'accompagnant aussi de vieillissement..

Aussi les implications sont-elles très importantes dès à présent. En premier lieu, il en est ainsi de la prise en charge de la population infantine et juvénile. Il en va de même d'une population âgée croissante ainsi que des nombreux handicapés et des victimes du terrorisme, toutes situations exigeant d'abondantes ressources tant financières qu'humaines.

**Note sur les sources statistiques :** sauf indication contraire, elles émanent de l'ONS (office National des Statistiques, notamment) : - Rétrospective, 1961-62, in « Statistiques, no 35, 113 p. Recensement général de la population et de l'habitat –1998, in *Collections statistiques*, no 1999, 180 p.

## BIBLIOGRAPHIE

- AOURAGH H (1996) : *L'économie algérienne à l'épreuve de la démographie*, Paris, CEPED, 337 p.
- ATTANÉ I (2000) : Au Bangladesh, une transition inespéré, *Population et Sociétés*, Paris, 27, mai, 4 p.
- BÉNACHENHOU A. (1993) : *Inflation et chômage en Algérie*, Paris, Monde arabe, Maghreb Machreq, 39, janv.-mars, p. 28-41.
- CHERGUI K. (1987) : Novembre 1986 : *la révolte des jeunes à Constantine*, Paris, Herodote, 1<sup>er</sup> trim, 45 - 61.
- CONSEIL NATIONAL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL (1999) : *Rapport sur la conjoncture économique et sociale*, 2e semestre, Alger, 85 p, multig.
- CÔTE M., CHERRAD S. E. (1999) : Dynamique rurale dans le Maghreb profond, *Les Cahiers du CREAD*, Alger, 48, 2e trim., p. 5-6.
- COURBAGE Y. (1995) : Avant la tourmente : la situation démographique de l'Algérie en 1992, *Population et Sociétés*. Paris 307, 4 p.
- DÉPAULE J. C. (1990) : des territoires en formation. Jeunesse et urbanisation au Caire, Le Caire, CEDEJ, I, 1<sup>er</sup> trim.
- DUBOST D., LARI-YOUCEF Y. (1998) : *Mutations agricoles dans les oasis algériennes, : l'exemple des Ziban, Sécheresse*, Paris, v. 9 ; no 2, juin, p. 103 -110
- FARGUES Ph. (1990) : Algérie, Maroc, Tunisie : vers la famille restreinte, *Population et Sociétés*, Paris, 148, juil.-août, 4 p.
- KACENTINI T. (1986) : Luttés étudiantes à Constantine, Paris, *Annuaire de l'Afrique du Nord*, Paris, CNRS, p. 581-596.
- LADIER-FOULADI M. (1997) : La transition démographique en Iran, *Population et Sociétés*, Paris, 328, oct. p. 1 – 2.
- LIAUZU C. (1985) : Les mouvements urbains maghrébins. Essai de lecture historique, in *Maghreb : crise et mouvements sociaux*, Paris, L'Harmattan.

- KOUAOUCI A. (1992) : Tendances et facteurs de la natalité algérienne en 1970 et 1986, *Population*, Paris, 2, p. 327-352.
- KOUAOUCI A. (1996) : *Genèse et évolution de la population en Algérie (1962-94)*, IPPF, Arab World Region, Tunis, 62 p.
- OUADAH-BÉDIDI Z., VALLIN J. (2000) : Maghreb : la chute irrésistible de la fécondité, *Population et Sociétés*, Paris, 359, juil.-août, p.
- RARRBO K. (1995) : *L'Algérie et sa jeunesse*, Paris, l' Harmattan, 277 p. :
- SARI Dj (1996) : Le poids de la démographie dans la tourmente algérienne, Paris, CEPED, *Rapport de Recherche no 1*.
- SARI Dj (1996) : La recrudescence de l'emploi des enfants en Algérie, in *L'enfant exploité*, Paris, Karthala, ORSTOM, p. 99 – 108.
- SARI Dj (1998) : L'après- ajustement structurel : un appauvrissement périlleux, Alger, *El Watan*, 28,29 et 30 sept.